



Paris, le 16 janvier 2024

Madame, Monsieur,

**Les deux syndicats représentatifs des médecins scolaires alertent sur la disparition programmée de leur métier dans un contexte de dégradation de la santé des enfants et des adolescents.**

**Des constats consensuels dans les différents rapports qui s'empilent sans aucune réaction :**

Quelques exemples :

Rapport Sommelet - 2006, Rapport de l'académie de médecine - 2017, rapport de la Cour des comptes - 2018, rapport de la Cour des Comptes – 2021 : « *La santé des enfants : une politique à refonder pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé [...] clarifier le positionnement des acteurs spécifiques de la santé des enfants, aujourd'hui en difficulté.* », rapport Robin REDA, rapporteur spécial, député Renaissance à l'Assemblée nationale - Mai 2023 : « *La performance de la politique de santé scolaire n'est pas à la hauteur des enjeux [...] Une organisation et un pilotage à revoir pour mieux répondre aux besoins des élèves.* », rapport des inspections générales de l'EN et de la Santé Juillet - 2023 « *Devant les lacunes persistantes et croissantes, [...] une action structurelle s'impose, quel que soit le choix à venir de son portage institutionnel.* »

**Les indicateurs de santé de l'enfant sont au rouge :**

Les événements graves médiatisés ne sont que le haut de l'iceberg !

La stratégie de prévention pour la santé des enfants est insuffisante, mal coordonnée et augmente les inégalités.

Comment pouvons-nous dans ces conditions faire face à l'augmentation des troubles anxieux, des refus scolaires dès l'école primaire, des scarifications, des passages à l'acte suicidaires,

de l'exposition aux écrans (troubles visuels, troubles de l'attention, harcèlement, ...) ?  
Comment assurer les diagnostics médicaux précoces ?

### **Les conditions de travail se dégradent :**

Suppression de centres médico-scolaires, agrandissement géographique des secteurs d'exercice sans frais de déplacement, priorisation des missions administratives aux dépens de l'exercice clinique, outils informatiques mal adaptés, attractivité du métier de médecin scolaire en berne. Les tensions augmentent avec la hiérarchie de l'Éducation nationale.

### **Pendant ce temps, les annonces se succèdent :**

Mars 2022, priorités du programme santé d'Emmanuel Macron, Élections présidentielles :

« *Trois objectifs majeurs : Mettre en œuvre la révolution de la prévention* ».

Septembre 2023, Emmanuel Macron, interview à Hugo Decrypte:

« *On a un sujet de médecin scolaire, de médecine à l'université [...] Si on veut améliorer la prévention, on doit ouvrir ce sujet parce que ce sont des professions qui sont devenues moins attractives donc on n'a pas assez de professionnels. [...] C'est un sujet sur lequel on doit absolument s'améliorer et investir.* »

Rentrée 2023, le ministère de l'Éducation nationale déploie des programmes (pHAre, protocole en santé mentale, développement des compétences psychosociales) sans aucune dynamique d'approche globale de prévention et sans associer ses médecins qui sont au mieux cités.

### **Mais aucun acte, rien ne change ! Tout s'aggrave ... jusqu'à un point de non-retour ...**

Pendant que le bateau coule et que la santé des enfants se dégrade, les 800 médecins scolaires du service public n'ont jamais été autant interpellés pour les pathologies psychiques des jeunes, les problématiques complexes individuelles et collectives liées à l'école inclusive, les troubles du neurodéveloppement et leurs conséquences faute d'un diagnostic précoce.

Nous ne pouvons continuer à accepter ce que tous les autres confrères ont désormais refusé : un salaire le plus bas de la profession médicale, une activité itinérante, des secteurs d'exercice ingérables, une absence de locaux conformes à l'exercice médical et à l'accueil du public, un travail administratif sans assistants médicaux, une absence de travail pluridisciplinaire organisé, des avis médicaux rendus sans possibilité d'examen clinique au péril de notre responsabilité...

Nous avons toujours soutenu une politique de santé à l'école ambitieuse comme un des axes forts de la politique éducative et de la politique de santé de l'enfant notamment dans le champ de la prévention et dans la lutte contre les inégalités.

**La construction d'un vrai service public en faveur de la santé de l'élève, enfant et adolescent, efficient et lisible pour les usagers et les professionnels s'impose.**

**Comment peut-on espérer un « choc des savoirs » si on ne donne pas la priorité au bien-être physique, mental et social des élèves ?**

**Nous disons STOP !**

**Nous ne pouvons plus attendre, la santé des élèves mérite des actes. Nos organisations exigent une sortie immédiate de ce statu quo.**

**Nous appelons nos collègues à se mobiliser pour un autre exercice de la médecine scolaire dès février 2024. Parents d'élèves, Inspections, personnels de direction, confrères et consœurs ne comptez plus sur notre tampon et nos signatures rendus à la chaîne sous les injonctions de notre employeur !**